

# RAPPORT ANNUEL

*2020-2021  
Comité de parents - CSSDP*

*Adopté le 17 juin 2021*



Centre  
de services scolaire  
des Phares  
Québec 

## TABLE DES MATIERES

1) MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	2
2) COMPOSITION DU COMITÉ DE PARENTS .....	4
3) RÔLE ET RESPONSABILITÉ.....	5
a) Membres du comité exécutif.....	5
b) Délégués.....	6
4) CALENDRIER DE TRAVAIL .....	7
a) Réunion régulière .....	7
b) Réunion du comité exécutif .....	7
c) Réunion extraordinaire.....	7
5) TRAVAUX ET CONSULTATIONS .....	8
a) Consultations du Centre de services scolaires.....	8
b) Consultations de la FCPQ .....	9
c) Actions du comité de parents .....	9
6) ACTIVITÉS DU COMITÉ DE PARENTS.....	11
a) Invités et conférenciers.....	11
b) Sessions de formations et conférences .....	11
c) Soutien financier .....	11
d) Participation des délégués.....	12
7) RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PARENTS .....	13
a) À la Direction générale du Centre de services scolaires.....	13
b) Aux membres des conseils d'établissement .....	13
c) Au comité de parents 2021-2022 .....	14
8) CONCLUSION .....	16
9) ANNEXE I – BILAN FINANCIER 2020-2021 .....	18
10) ANNEXE II – RÉPONSES AUX RETOURS DE CONSULTATION.....	21
11) ANNEXE III – BILAN ANNUEL DU TRANSPORT DU MIDI.....	23

## 1) MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cette année qui se termine fut ma deuxième au sein du comité de parents et ma première en tant que présidente. Comme à chaque année, nous avons dû travailler sur de nombreux dossiers côtoyant surprises, défis et dépassements. Nul doute que cette année marquera toute une génération. En effet, nos écoles ainsi que l'ensemble des écoles du Québec, ont dû naviguer entre multiples chamboulements en raison de la pandémie de Coronavirus. Nous avons dû, tout comme les conseils d'établissements, tenir nos réunions régulières ainsi que l'ensemble de nos activités en ligne. Le congrès annuel de la Fédération des comités de parents a été revu afin d'être offert de façon virtuelle. Le mot d'ordre pour 2020-2021 aura été l'adaptation.

Mais il serait faux de croire que ces bouleversements nous ont contraints dans nos implications. Les parents, qui ont eux aussi jonglés entre leurs différents rôles, ont pris part au cheminement de leur enfant. Ils se sont impliqués, ont questionnés et ont eu envie de jouer ce rôle si important qu'est celui de l'implication parentale. Pour finir, c'est l'ensemble d'une société qui sort gagnante lorsque ce travail de collaboration réussit et fait grandir notre système scolaire pour le bien-être des enfants.

Finalement, je tiens à remercier tout spécialement M. Sylvain Gagné ainsi que l'ensemble des parents impliqués qui ont croisés ma route et avec lesquels j'ai pu partager, échanger et collaborer afin de faire de cette année une réussite. M. Gagné, riche de ses nombreuses années d'expérience a su m'épauler et me soutenir dans mes nouvelles fonctions. Les membres du comité de parents tout comme les membres de l'exécutif ont su relever le défi parfois exigeant, mais surtout infiniment valorisant, d'être un parent qui s'implique. Le comité de parents, ce sont des parents dévoués et engagés qui font la différence.

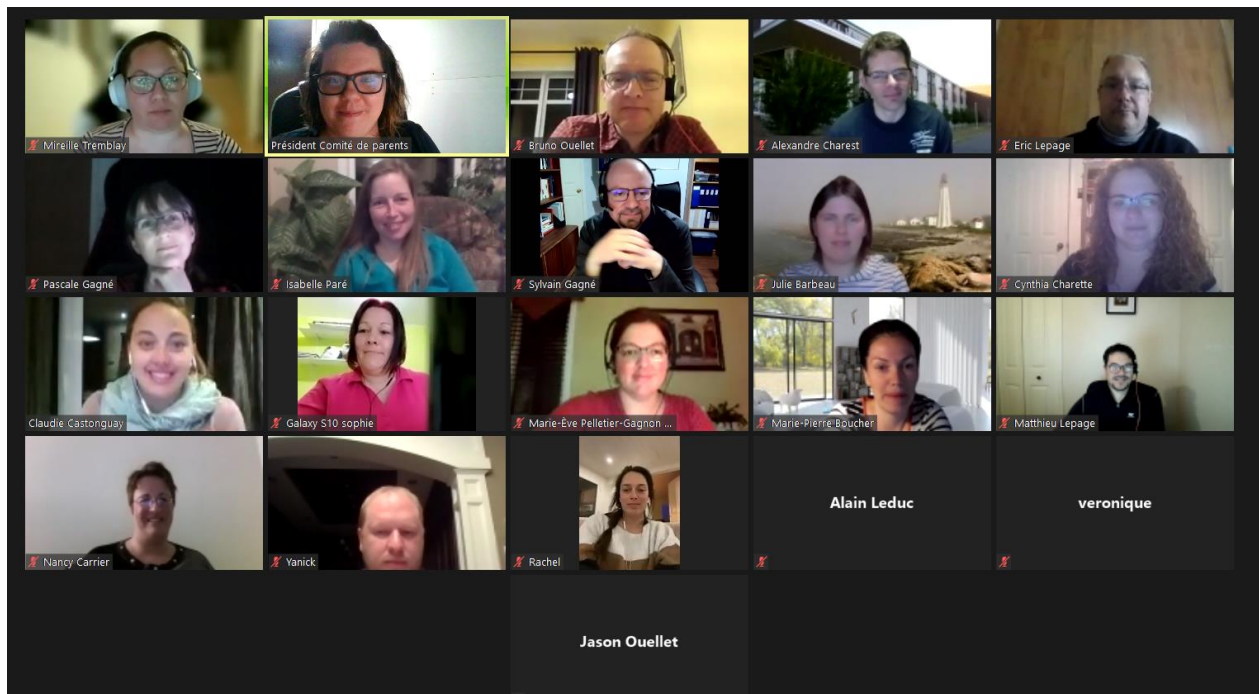
En terminant, le comité de parents ne pourrait fonctionner correctement sans la collaboration exceptionnelle du personnel du Centre de services scolaires. Je tiens à remercier Mme. Christine Godin ainsi que Mme Marie-Maxime D’Astous pour leur support. Soulignons également l’apport indispensable des nombreux collaborateurs dans chaque sphère du Centre de services scolaires qui accueillent avec bienveillance les consultations, résolutions et interrogations du comité de parent et qui y répondent avec rigueur et professionnalisme. Aussi, je tiens à remercier Mme Madeleine Dugas pour son ouverture, sa grande disponibilité et sa collaboration de tous les instants. Finalement, un merci particulier à Mme Véronique Desbordes pour son professionnalisme et son soutien lors de nos rencontres. Ton travail impeccable nous a permis, encore cette année, des réunions productives et conviviales.

Cordialement,

Léthyscia Caron, *présidente*

**Comité de parents 2020-2021**

*Centre de services scolaires des Phares*

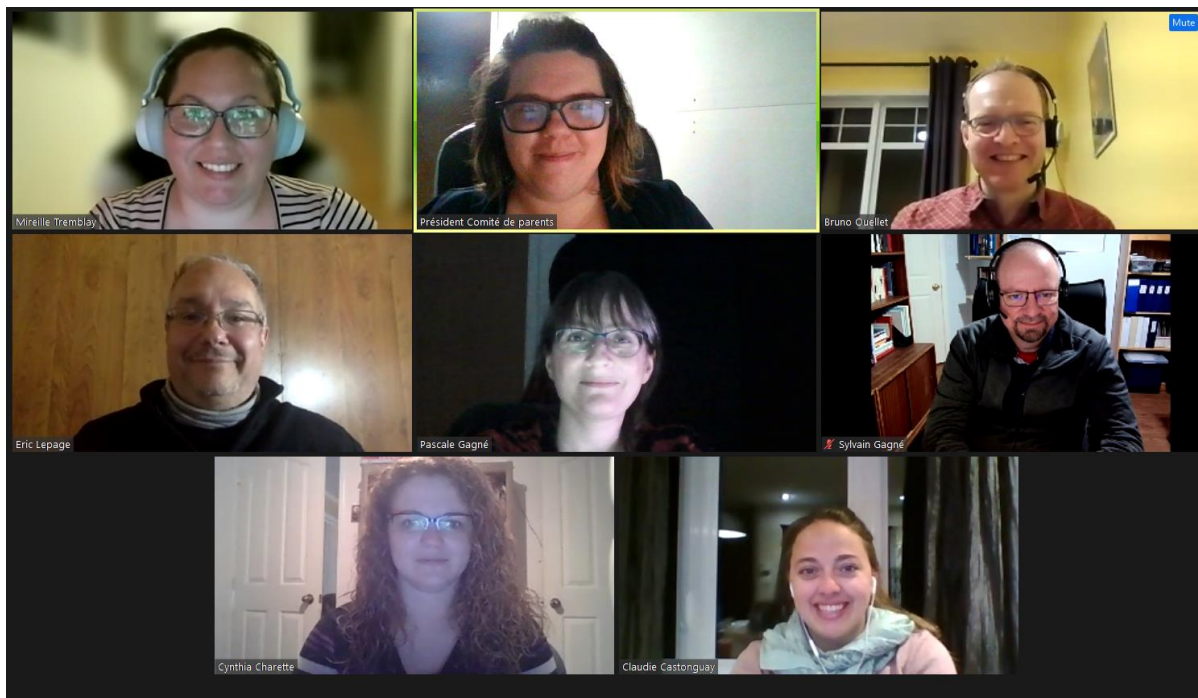


## 2) COMPOSITION DU COMITÉ DE PARENTS

ÉCOLE	REPRÉSENTANT(E)	SUBSTITUT
<b>District 1</b>		
Des Alizés (P)	Mme Sophie Picard	M. Robert Bérubé
Des Cheminots (P)	Mme Sandra Paradis	Mme Isabelle Paré
Du Mistral (S)	M. Sylvain Gagné	M. Benoit Grondin
Du Portage (P)	Mme Myriam Morissette	Mme Nadia-Julie Bernier
Norjoli (P)	Mme Léthyscia Caron	Mme Janie-Pier Lemoignan
<b>District 2</b>		
Des Sources (P)	Mme Rachel Dubé	Mme Marie-Amélie Bélanger
Du Grand-Pavois (P)	M. Jason Ouellet	Mme Julie Fortin
Des Hauts-Plateaux (P+S)	Mme Emmanuelle Charette	
De la Rose-des-Vents (P)	Mme Julie barbeau	Mme Julie Lavoie
De Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque (P+S)	Mme Nancy Carrier	Mme Louise Langelier
<b>District 3</b>		
De l’Aquarelle (P)	M. Alain Leduc	Mme Vicky Strockmeyer
Des Beaux-Séjours (P)	Mme Marie-Pierre Boucher	Mme Pascale Tremblay
De l’Estran (P)	M. Yanick Chassé	M. Maxime Therrien
Élisabeth-Turgeon (P)	M. Éric Lepage	M. Ivan Provost
Du Rocher–D’Auteuil (P)	Mme Marie-Ève Pelletier-Gagnon	M. Jean-Nicolas Audet
<b>District 4</b>		
Boisjoli (P+S)	Mme Jacky Malenfant	
De la Colombe (P)	Mme Valéry Mailloux	Mme Élie Hallé
De l’Écho-des-Montagnes–Lavoie (P+S)	Mme Cynthia Charrette	M. Yannick Dumais
Des Merisiers (P+S)	Mme Josée- Anne Bourgouin	M. Matthieu Lepage
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire (P+S)	Mme Claudie Castonguay	Mme Dominique Lavallée
<b>District 5</b>		
Langevin (S)	Mme Mireille Tremblay	M. Yanick Proulx
Paul-Hubert (S)	M. Alexandre Charest	M. Vianney Leroueil
Saint-Jean (S)	M. Bruno Ouellet	
<b>Comité Consultatif EHDAA</b>		
	Mme Pascale Gagné	

*\* Indique le premier substitut du conseil d’établissement. Un seul substitut est permis selon la LIP, mais le comité de parents accepte la présence de deuxième substitut pour favoriser la participation parentale dans la gouvernance scolaire. Toutefois, ces derniers ne peuvent être reconnus au niveau du quorum ou pour les résolutions.*

### 3) RÔLE ET RESPONSABILITÉ



#### a) Membres du comité exécutif

Mme Léthyscia Caron	Présidente
M. Sylvain Gagné	Vice-président
M. Éric Lepage	Relationniste
M. Bruno Ouellet	Trésorier
Mme Mireille Tremblay	Secrétaire
Mme Claudie Castonguay	Agent à l'information
Mme Pascale Gagné	Déléguée CCEHDAA

**b) Délégués**

- **Conseil d'administration**

M. Sylvain Gagné

M. Éric Lepage

M. Alexandre Charest

Mme Julie Barbeau

Mme Marie-Pierre Boucher

- **Comité de transport du Centre de services scolaire des Phares**

Mme Cynthia Charette, déléguée

- **Comité consultatif EHDAA**

Mme Pascale Gagné

- **Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec**

Mme Jacky Malenfant, déléguée numéro 1

Mme Julie Barbeau déléguée numéro 2

## 4) CALENDRIER DE TRAVAIL

### a) Réunion régulière

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
2020	13 octobre	Réunion Virtuelle Zoom
	10 novembre	Réunion Virtuelle Zoom
	8 décembre	Réunion Virtuelle Zoom
2021	12 janvier	Réunion Virtuelle Zoom
	9 février	Réunion Virtuelle Zoom
	9 mars	Réunion Virtuelle Zoom
	13 avril	Réunion Virtuelle Zoom
	11 mai	Réunion Virtuelle Zoom
	8 juin	Réunion Virtuelle Zoom

### b) Réunion du comité exécutif

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>
2020	20 Octobre	Réunion virtuelle Zoom
2021	12 janvier	Réunion Virtuelle Zoom
	8 Février	Réunion virtuelle Zoom
	23 Février	Réunion Virtuelle Zoom
	1 Mars	Réunion Virtuelle Zoom
	8 Avril	Réunion Virtuelle Zoom
	5 mai	Réunion Virtuelle Zoom

### c) Réunion extraordinaire

<u>Année</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Motif</u>
2020	22 Septembre	Réunion Virtuelle Zoom	Élections au sein du C.A.



## 5) TRAVAUX ET CONSULTATIONS

Le comité de parents a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement du Centre de services scolaires ainsi que sur toute question que celle-ci est tenue de lui soumettre. Le comité sert aussi de courroie de transmission des besoins des parents tels qu'identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

### a) Consultations du Centre de services scolaires

Au cours de la dernière année, le comité a donc participé à plusieurs consultations de la part du Centre de services scolaires :

- 13 octobre 2020
  - Plan triennal de répartition et de disposition des immeubles.
  - Critères d'inscription 2021-2022
  - Répartitions des ressources éducatives
  - (Consultation du CP) Respect de la politique alimentaire- services de traiteurs
  - Fusions écoles Saint-Jean et Langevin
- 10 novembre 2020
  - Objectifs, principe et critères de répartitions des ressources financières
  - Calendriers scolaires 2021-2022
- 8 décembre 2020
  - Règles de passage 2021-2022
  - Modification à la politique des services de gardes

- 9 mars 2021
  - Politique d’admissibilité au transport scolaire
  - Modification aux règles d’allocations

## **b) Consultations de la FCPQ**

Au cours de la dernière année, des consultations de la FCPQ ont été complétées, soit dans le comité de parents ou par ses délégués.

## **c) Actions du comité de parents**

- 13 octobre
  - Nomination au comité EHDAA;
  - Élection des officiers et délégués
  - Embauche d’une secrétaire de réunion;
  - Adoption du calendrier des réunions.
  - Consultation du CP au sujet de la politique alimentaire
  - Discussion au sujet d’une problématique pour le transport scolaire des jeunes du programme sports-études de la Mitis vers Rimouski.
  
- 10 novembre
  - Fonctionnement du comité de parent
  - Présentation du budget 2020-2021
  - Création d’un comité conférence
  
- 8 décembre
  - Dépôt d’une résolution au sujet de la politique alimentaire
  
- 12 janvier
  - Résolution: Remerciement à Mme. Croft pour son soutien dans la modification des règles de régies internes.

- Résolution: Encadrement au départ des élèves
  
- 9 février
  - Présentation des états financiers de mi-année
  - Rappel des bonnes pratiques en lien avec les saines habitudes de vie enseigner aux jeunes dans les établissements secondaires lors des périodes d'éducation physique en lien avec le calcul calorique afin de limiter les troubles alimentaires.
  
- 9 mars
  - M. Martin Plourde , parents d'élèves fréquentant le CSS, soulèvent des inquiétudes face au mesures sanitaires dans les écoles. Le Comité de parents le dirige vers la bonne instance pour répondre à ses inquiétudes.
  
- 13 avril
  - Adoption des demandes au fond communs
  - Dépôt d'un mémoire au Rendez-vous pour la réussite éducative de la FCPQ et du ministère de l'éducation.
  
- 11 mai
  - Présentation des états financiers provisoires
  - Adoption d'une campagne de promotion sous forme d'articles promotionnels
  - Résolution : Survit du programme P.E.I.
  - Résolution: Tarification du transport scolaire du midi
  
- 8 juin
  - Adoption du bilan financier;
  - Adoption du projet de rapport annuel;
  - Suivi du plan d'action 2020-2021

## 6) ACTIVITÉS DU COMITÉ DE PARENTS

En plus de ses travaux de consultations, les membres du comité de parents ont aussi réalisé plusieurs activités au cours de la dernière année.

### a) Invités et conférenciers

8 décembre 2020 : Tournée provincial de la FCPQ

8 décembre 2020 et 9 février 2021 : Mme. Marie-Hélène Ouellet,  
Directrice du service des ressources financières.

### b) Sessions de formations et conférences

Dans le contexte particulier de la pandémie de Coronavirus, le comité de parents a choisi de ne pas présenter de conférence pour l'année 2020-2021 mais travail déjà à la mise en place d'une conférence pour l'automne 2021.

### c) Soutien financier

Le 13 avril 2021, le comité de parent a adopté une aide financière d'un montant de 1 149,75\$ à l'école Mont-Saint-Louis / Saint-Rosaire permettant d'offrir aux parents et aux enseignants de ces établissements un accès à la plateforme web " Aider son enfant". Les personnes concernées par cette initiative ont donc pu participer aux 4 conférences- web qui avaient suscité le plus grand intérêt dans un sondage mené auprès d'eux en début d'année scolaire. Les sujets de ces conférences étaient:

- Le Fléau des écrans : encadrer et gérer leur utilisation. -Suzanne Vallières
- Le stress et l'anxiété chez nos enfants, comment le prévenir. - Suzanne Vallières
- Intimidation et cyberintimidation: Prévenir et intervenir. - Éric Morissette
- Encadrement sain et autorégulation. -Éric Morissette

Le comité de parent est heureux d'avoir pu contribuer à cette initiative.

**d) Participation des délégués**

- Participation des délégués FCPQ aux sessions FCPQ en direct tout au long de l'année;
- Réunion du comité de transport
- Réunion virtuelle des présidences de comité de parents (FCPQ)
- Congrès virtuel de la FCPQ
- Congrès de l'institut des troubles de l'apprentissages

## 7) RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

### a) À la Direction générale du Centre de services scolaires

1. Poursuivre le recours à des réunions spéciales avec les directions et les administrateurs lorsqu'il est estimé utile et productif de le faire;
2. Veiller à ce que le comité de parents reçoive de la part des directions concernées des réponses écrites aux commentaires émis dans le cadre de consultation.
3. Prendre conscience qu'avec l'introduction du nouveau mode de gouvernance, que le comité de parents devient la seule instance qui pose un regard externe sur les opérations du CSS et qui donc peut émettre des commentaires constructifs dans le but d'améliorer le bon fonctionnement du CSS.
4. Porter une attention particulière à la démarche prise dans le cadre de consultations, que ce soit régulières ou spéciales, ainsi qu'aux résultats recueillis (particulièrement les avis inattendus). Les démarches perçues par les personnes ou instances consultées comme étant inadéquates par rapport aux enjeux, se voient souvent les conclusions les plus contestées ce qui ne favorise pas l'adhésion ou l'acceptation. Par le passé, ces insatisfactions remontaient inévitablement au conseil des commissaires qui devenait une « cour d'appel » qui pouvait parfois dénouer certaines situations problématiques, ce que le CA ne peut devenir.
5. Veiller à assurer la qualité des services de traiteurs et le respect de la politique alimentaire en envisageant l'embauche d'une personne qualifiée qui pourra évaluer le service offert et suggérer des modifications au besoin.

### b) Aux membres des conseils d'établissement

1. Valoriser le rôle de délégué et de substitut au comité de parents;
2. Prendre conscience de l'importance accrue des assemblées générales annuelles et du rôle des délégués au comité de parents depuis l'adoption du Projet de Loi 40.
3. Encourager et promouvoir la participation de la présidence ou de la vice-présidence à la table des présidences de CÉ.

4. Les CÉ doivent réaliser que depuis l'abolition du conseil des commissaires, le comité de parents devient la seule instance qui a des préoccupations pour les affaires touchant l'ensemble du territoire de la CSS et qui déborde du cadre des écoles et des CÉ. Son rôle de porte-parole des parents devient encore plus important et sa capacité d'influence encore plus cruciale.

5. Améliorer les communications et la synergie entre le comité de parents et les CÉ afin de créer une dynamique qui favorisera les échanges et la collaboration.

6. Promouvoir le comité de parent au sein des parents de leur établissements afin de permettre une meilleure visibilité et un meilleur portrait global des préoccupations de l'ensemble des parents du territoire.

7. Encourager la mise en place d'un comité utilisateur du service de garde afin de s'assurer de la qualité du service reçu et de permettre un lien entre le parent utilisateur et l'école.

### **c) Au comité de parents 2021-2022**

1. Veiller au maintien du lien entre le CP et le CA tout en prenant soin de ne pas mêler les rôles et missions des deux instances. Il pourrait être utile qu'un membre de l'exécutif soit un administrateur mais certains rôles devraient être évité (notamment Présidence et agent à l'information).

2. Organisation d'une plateforme d'échange (Teams ou Exchange) pour les présidences de CÉ ainsi que d'une table des présidences de CÉ avec un certain nombre de rencontres prévues au cours de l'année dans le but d'échanger sur leur rôle.

3. Prévoir des moments de réflexion hors du cadre de réunion régulières pour des sessions de remue-ménages ou de réflexion sur certains sujets.

4. Les délégués doivent prendre conscience de l'importance pour le CP de jouer un rôle proactif au sein de la nouvelle gouvernance scolaire puisqu'elle devient la seule instance pouvant se pencher sur les opérations du CSS et les décisions touchant à plusieurs écoles.

5. Mettre à jour les Règles de régie interne :

- Inclure en annexe une procédure d'élection pour les administrateurs du conseil d'administration.

6. Continuer de promouvoir l'engagement des parents dans tous les niveaux (CA, comité de parents, CÉ et OPP)

7. Faire connaître les modifications et les obligations suite à la nouvelle réforme scolaire.
8. Poursuivre le travail de promotion de l'implication parental via les multiples plateformes et ressources disponibles.
9. Favoriser un travail collaboratif avec les instances concernées en vue d'obtenir des réponses et des précisions afin de présenter de façon claire et détaillée les dossiers qui sont parfois plus litigieux afin d'augmenter l'efficacité et la pertinence des résolutions.
10. Promouvoir et informer les parents des différentes instances et des rôles de chacune d'entre elles afin de les accompagner vers la bonne ressource au besoin.
11. Poursuivre les démarches afin d'assurer le respect de la politique alimentaire ainsi que la qualité du service offert aux parents par les services de traiteurs. Envisager, au besoin, l'embauche d'un évaluateur externe pour établir les correctifs à apporter s'il y a lieu.



## 8) CONCLUSION

Cette année, la première suivant l'implantation du PL40, a été marquée par une volonté d'adaptation et d'apprentissage. Avec la mise en place d'un premier conseil d'administration et l'abolition du conseil des commissaires, le rôle des instances a été redéfini et chacun a dû trouver sa voie et comprendre son rôle dans cette grande communauté.

Soucieux de la santé mentale et physique des jeunes, notre travail, a été porté par une volonté de voir à conserver les acquis et d'assurer aux parents un service de qualité correspondant aux attentes et aux besoins. Également, notre désir d'atteindre un plus grand nombre d'entre eux et d'offrir une représentation à l'image de leurs préoccupations et de leurs interrogations a transparu dans nos travaux.

Nous avons donc, en début d'année scolaire, déposé une résolution au sujet de la politique alimentaire et de l'offre de services pour les repas du midi par les services de traiteurs.

Le comité de parent a également pris part à une consultation en lien avec la fusion de deux établissements d'enseignement soit les écoles Saint-Jean et Langevin.

Nous avons aussi, grâce au travail remarquable de Mme Claudie Castonguay, propulsé notre visibilité via les réseaux sociaux. Nous avons ainsi réussi à atteindre plus de parents et à partager avec eux sur les enjeux qui les préoccupaient mais aussi à valoriser leur rôle et les réussites de chaque établissement d'enseignement. Cet outil se veut éducatif, convivial et pratique et se doit de poursuivre sa croissance.

Nous croyons important de souligner le travail de collaboration qui a eu lieu quant à la tarification du transport scolaire pour l'heure du diner. Ce dossier rappelle l'importance de conserver un lien entre les différentes instances et de prendre en compte l'opinion des parents dans la prise de décision. Cet échange avec le comité concerné et l'équipe de direction aura permis, à la lumière des discussions, d'établir une réduction tarifaire de 10\$ par élèves-utilisateurs pour l'année scolaire 2021-2022.

Soulignons également les diverses résolutions qui ont été soumises tout au long de l'année au CSS en raison, entre autres, d'inquiétudes face à l'encadrement au départ des élèves ainsi que pour s'assurer de la survie du programme P.E.I.

Le soutien du CSS nous aura, quant à lui, permis la mise à jour des règles de régie interne suite à l'implantation du PL40 et la modification aux règles d'allocations étant allouées au comité de parents annuellement.

Pour 2021-2022, nous croyons que le comité de parents devrait porter attention aux dossiers **suivants** :

- Une table des présidences de C.É. pourrait être une opportunité d'apprentissage et d'échanges très intéressantes particulièrement avec l'augmentation des responsabilités des C.É. en lien avec le PL40.
- Promouvoir et valoriser l'implication parental afin d'assurer une représentation juste et continue des parents au fil des années au sein des différentes instances.
- Augmenter l'offre de services aux parents quant aux conférences et formations offertes.
- Promouvoir l'aide accessible aux établissements via le fond commun afin d'alimenter l'offre de services aux parents.

### ***Le comité exécutif***

Comité de parents 2020-2021

## 9) ANNEXE I – BILAN FINANCIER 2020-2021

Comité de parents  
Centre de services scolaire des Phares  
Compte principal  
Bilan 2020-2021

<u>Revenus</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réel</u>	<u>Différence</u>
Encaisse au 30 juin 2020	5 505,79 \$	5 505,79 \$	- \$
All. du Centre de serv. scolaire des Phares	8 800,00 \$	8 947,00 \$	147,00 \$
Allocation du Fonds commun	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	8,28 \$	(8,28) \$
	<b>14 305,79 \$</b>	<b>14 461,07 \$</b>	<b>147,00 \$</b>

### Dépenses

<b>Réunions du CP</b>	<b>2 675 \$</b>		
Transport	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Gardiennage	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Collation et repas	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Secrétariat	1 275,00 \$	1 147,50 \$	127,50 \$
<b>Formations et colloques</b>	<b>9 300 \$</b>		
Formation & perfectionnement	4 000,00 \$	1 050,00 \$	2 950,00 \$
Conférence(s) 2020-2021	3 000,00 \$	- \$	3 000,00 \$
Congrès 2021	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Promotion	1 300,00 \$	1 981,88 \$	(681,88) \$
<b>Opérations</b>	<b>261 \$</b>		
Frais de délégués	- \$	- \$	- \$
Matériel & papeterie	150,00 \$	- \$	150,00 \$
Divers	75,00 \$	- \$	75,00 \$
Frais de caisse	36,00 \$	48,40 \$	(12,40) \$
	<b>12 236,00 \$</b>	<b>4 227,78 \$</b>	<b>8 008,22 \$</b>

### Surplus (Perte)

	<b>2 069,79 \$</b>	<b>10 233,29 \$</b>
--	--------------------	---------------------

PRÉPARÉ PAR : Bruno Ouellet

DATE : 31-mai-21

Comité de parents  
Centre de services scolaire des Phares  
Fonds commun  
Bilan 2020-2021

<b><u>Revenus</u></b>	<b><u>Prévu</u></b>	<b><u>Réel</u></b>	<b><u>Différence</u></b>
Encaisse au 15 juin 2017	15 430,68 \$	15 430,68 \$	- \$
All. du Centre de serv. scolaire des Phares	5 000,00 \$	7 596,00 \$	2 596,00 \$
Autres	- \$	- \$	- \$
	<b><u>20 430,68 \$</u></b>	<b><u>23 026,68 \$</u></b>	2 596,00 \$
<b><u>Dépenses</u></b>			
Conférence	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Congrès FCPQ	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Transfert pour manque budgétaire	3 000,00 \$	1 149,75 \$	1 850,25 \$
Autres transferts	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
	<b><u>7 000,00 \$</u></b>	<b><u>1 149,75 \$</u></b>	5 850,25 \$
<b>Surplus (Perte)</b>	<b><u>13 430,68 \$</u></b>	<b><u>21 876,93 \$</u></b>	8 446,25 \$

PRÉPARÉ PAR : Bruno Ouellet

DATE : 31-mai-21

Comité de parents  
Centre de services scolaire des Phares  
Bilan consolidé 2020-2021

<u>Revenus</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réel</u>	<u>Différence</u>
Encaisse au 30 juin 2019	5 502,84 \$	5 505,79 \$	2,95 \$
All. du Centre de serv. scolaire des Phares	8 800,00 \$	8 947,00 \$	147,00 \$
Allocation du Fonds commun	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	8,28 \$	8,28 \$
Fonds commun au 30 juin 2019	15 430,68 \$	15 430,68 \$	- \$
All. du Centre de serv. scolaire des Phares	5 000,00 \$	7 596,00 \$	2 596,00 \$
Autres	- \$	- \$	- \$
	<u>34 733,52 \$</u>	<u>37 487,75 \$</u>	<u>2 754,23 \$</u>

Dépenses

Réunions du CP	2 675 \$	1 147,50 \$	1 527,50 \$
Formations et colloques	9 300 \$	3 031,88 \$	6 268,12 \$
Opérations du CP	261 \$	48,40 \$	212,60 \$
Dépenses du fonds commun	7 000,00 \$	1 149,75 \$	5 850,25 \$
	<u>13 385,75 \$</u>	<u>5 377,53 \$</u>	<u>8 008,22 \$</u>

Bilan

21 347,77 \$      32 110,22 \$

**Surplus (Perte)**      21 347,77 \$      32 110,22 \$

PRÉPARÉ PAR : Bruno Ouellet

DATE : 31-mai-21

## 10) ANNEXE II – RÉPONSES AUX RETOURS DE CONSULTATION

Consultation	Commentaires du CP	Date	Type de réponse
Plan triennal de répartition et destination des immeubles	1 suggestion	13 octobre 2020	Réponse écrite
Fusion écoles Saint-Jean et Langevin	4 Recommandations	13 octobre 2020	Réponse écrite
Répartition des services éducatifs 2021-2022.	1 question	13 octobre 2020	Réponse écrite
Critères d'inscription 2021-2022	Aucun	13 octobre 2020	N/A
Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières	Aucun	10 novembre 2020	N/A
Calendrier scolaire 2021-2022	2 recommandations	10 novembre 2020	Réponse écrite
Modifications à la politique des services de gardes	2 recommandations	8 décembre 2020	Réponse écrite
Règles de passage	Aucun	8 décembre 2020	N/A
Modification aux règles d'allocations	1 suggestion	9 mars 2021	Réponse écrite
Politique d'admissibilité au transport scolaire	1 suggestion 1 recommandation	9 mars 2021	Réponse écrite

<b>Résolutions</b>	<b>Date</b>	<b>Réponse</b>
Respect de la politique alimentaire (services de traiteurs)	8 décembre 2020	Réponse verbale à la présidence
Remerciements Mme Cathy-Maud Croft	12 janvier 2021	Réponse écrite
Encadrement au départ des élèves	12 janvier 2021	Réponse verbale à la présidence
Survit du programme P.E.I.	11 mai 2021	
Tarification transport scolaire du midi	11 mai 2021	Réponse écrite

## 11) ANNEXE III – BILAN ANNUEL DU TRANSPORT DU MIDI